



Édito

La détermination des élus de la Communauté de Communes est sans faille...

Seuls, l'engagement et l'action nous permettront de hisser le Sud Territoire au rang des grands espaces de développement économique et durable du Nord Franche-Comté.

Pour cela, le Sud Territoire doit construire son avenir en enrichissant et en développant ses atouts «génétiques et naturels».

Son savoir-faire industriel, son potentiel artisanal et commercial, ses services publics, sa vie associative, son patrimoine naturel et culturel sont autant d'éléments que nous devons traiter et aborder simultanément.

C'est désormais engagé, et ce nouveau bulletin de l'Echo du Sud vous présente ainsi l'état des lieux des principaux axes de l'action de la CCST.

Le projet du site des Forges de Grandvillars, qui vient de décrocher le statut tant convoité de PER (Pôle d'Excellence Rurale) abondant les aides substantielles de l'État et légitimant ainsi ce projet devant les autres financeurs comme le Conseil Régional de Franche-Comté et le Conseil Général du Territoire de Belfort.

D'autres projets de restructuration de sites industriels sont en préparation sur Delle et Beau-court.

La réorganisation des services publics qui, pour certains d'entre eux, sont devenus progressivement compétence de la CCST : Service de l'Eau, de l'Assainissement (individuel et collectif), de la collecte des Ordures Ménagères et, dernier né, du service de la Police Intercommunale. Ces «services fondamentaux» sont désormais de notre responsabilité.

Mais l'action est loin de s'arrêter à ces premiers éléments et ces services.

Nous décuplons notre action en faveur du développement économique, commercial, artisanal, touristique.

Une Société d'Economie Mixte dédiée aux projets du Sud Territoire devrait prochainement voir le jour, notamment pour l'immobilier d'entreprise et la réalisation de zones ouvertes à l'urbanisme.

Sous notre impulsion, une association des chefs d'entreprises du Sud Territoire est en phase de constitution.

Nous venons de créer une commission emploi formation qui réunira avant l'été tous les acteurs de la formation dans le Sud Territoire.

Un projet de site touristique lacustre est sur le métier et devrait dans le courant de l'année nous apporter un projet audacieux.

Nous suivons attentivement l'évolution du projet de la ligne ferrée Belfort-Delle, et sans l'attendre, pour pouvoir répondre à l'ouverture de la gare TGV du 11 décembre prochain, nous élaborons d'arrache-pied la réactivation du site de la gare de Delle pour accueillir les voyageurs suisses et les travailleurs frontaliers dans leur correspondance trains suisses CFF et bus à destination de la gare TGV et de Belfort.

Dans nos cartables également une politique de soutien aux projets touristiques du Sud préservant le patrimoine architectural.

Le contrat rivière Allaine est en plein essor après sa signature le 18 juin dernier et ses actions commencent à apparaître dans notre vie quotidienne, les enfants du Sud nous ont déjà devancés par leurs opérations de nettoyage de notre rivière.

C'est par cette mobilisation quotidienne, des élus et des services de la CCST pour travailler



Photo : M. NAVENER

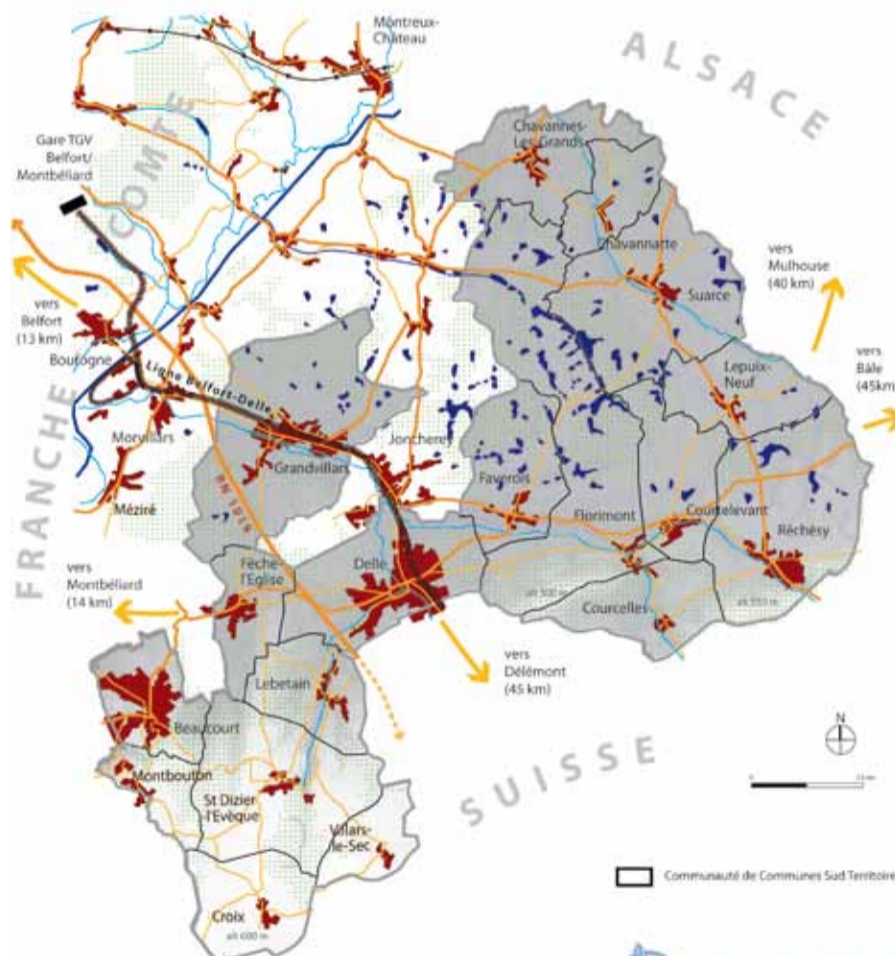
à mes côtés sur tous ces dossiers que nous voulons engager le Sud Territoire dans un avenir, responsable, solidaire et chaleureux.

Christian RAYOT,
Président de la Communauté de Communes du Sud Territoire



Sommaire

- EDITO 2
- LE SUD TERRITOIRE, UNE TERRE VIVANTE ET ACTIVE 3
- LA RÉHABILITATION DES FORGES DE GRANDVILLARS... UN PROJET AUDACIEUX 4
- VISITE DE LA PRÉSIDENTE DE RÉGION ET DES CHEFS D'ENTREPRISES DU SUD 5
- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE SE RENFORCE DANS SES COMPÉTENCES DE BASE 6-7
- INTERNET DANS LE SUD TERRITOIRE 8
- DES MAIRES DE LA CCST SOUS WIFIMAX 9
- LE CONTRAT DE RIVIÈRE ALLAINÉ 10-11
- VIVRE LE SUD PROGRAMME CULTUREL 12



Carte de situation et d'accès au Sud Territoire

www.cc-sud-territoire.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE 8, Place Raymond Forni - 90101 DELLE Cedex Tél. 03 84 56 26 07 Fax 03 84 56 27 66
COORDONNÉES UTILES Service des Eaux, de l'assainissement et des ordures ménagères - 6 rue de l'Arc 90600 GRANDVILLARS Tél. 03 84 23 50 81
ORDURES MÉNAGÈRES Service Clients 0825 800 789

Directeur de rédaction **Christian Rayot** / Conception-réalisation **Couleur Sport Productions** / Photos : CCST et DR / Impression : Imprimerie IPS / Tirage 10.000 exemplaires / imprimés sur papier 100% recyclé.

N°ISSN : 1778-0187

Le Sud Territoire, une terre VIVANTE et ACTIVE



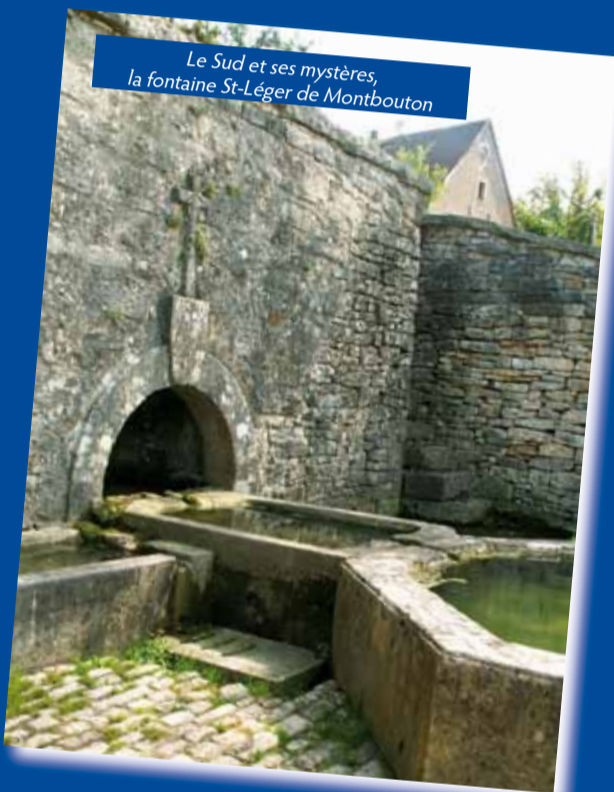
Les Teltubbies au carnaval de Delle



Le Sud Territoire attend son train !



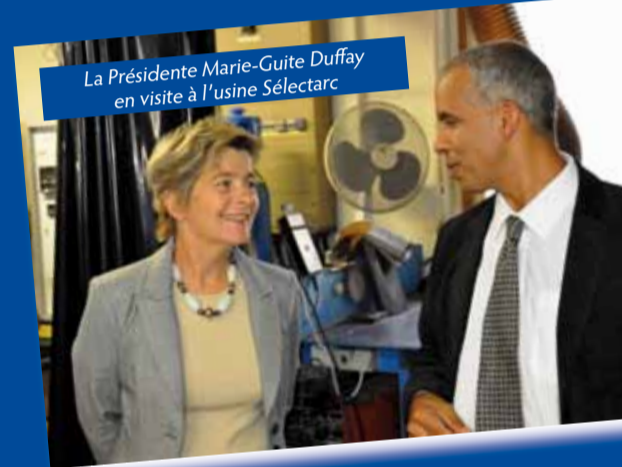
Requalification du site des Forges,
signature de cession entre Christian Rayot,
Emmanuel Viellard et Philippe Sonet



Le Sud et ses mystères,
la fontaine St-Léger de Montbouton



Le Sénateur Chevènement à Delle lors
de la signature du contrat de rivière Allaine



La Présidente Marie-Guite Duffay
en visite à l'usine Sélectarc



La Présidente de Région visite le site
des Forges à Grandvillars



Depuis 300 ans on travaille le fer dans le Sud Territoire



La construction de Lisi Delle 2 s'achève



Le Père Noël de passage vers les enfants du personnel de la CCST

La réhabilitation des Forges de Grandvillars

C'est un exemple audacieux de partenariat entre collectivités et entreprises pour préserver l'avenir industriel du Sud Territoire de Belfort. L'État vient de labelliser ce projet en Pôle d'Excellence Rurale (PER)



Bâtiment Historique de Selectarc



Entrée actuelle du site des Forges

Classé comme Zone Économique Majeure par la CCST, ce classement a ouvert un partenariat d'envergure avec les deux industriels présents sur le site, LISI AUTOMOTIVE et SELECTARC FSH. Ces derniers se sont rapprochés de la CCST dans le cadre d'une refonte complète du site. Cette zone regroupe un espace d'activités économiques de 11 hectares situé au cœur de Grandvillars. Les constructions existantes sont extrêmement disparates et l'ensemble vieillissant autour de bâtiments datant 1810 à valoriser. Partiellement inoccupé, le site des Forges reste un espace majeur économique pour Grandvillars avec 170 emplois recensés en 2009. Le site est organisé en deux groupes de bâtiments. Il se caractérise aussi par la gestion du parc à fils de Lisi automotive à l'arrière des bâtiments sur 20 000 m² en extérieur. L'enjeu principal reste la conservation et le développement d'un savoir-faire industriel tri-centenaire dans un pôle avec un objectif à moyen terme de plus de 400 emplois.

Le projet évoqué avec les industriels a apporté la perspective de nouvelles activités pour le site tant de LISI AUTOMOTIVE que pour SELECTARC FSH. Le pôle services aux populations et tertiaire complétant la stratégie de développement du site.

L'ensemble du projet s'inscrit dans une convention d'aménagement qui a été confiée à la SODEB. Le détail des différentes étapes est le suivant :

- L'acquisition du foncier pour l'ensemble du périmètre du site (foncier bâti et non bâti) qui permettra de s'assurer d'une gestion durable ainsi que l'en-

semble de l'urbanisme du site soit 11 hectares.

- Les dépollutions et démolitions de certains bâtiments propres à l'organisation des flux avec en particulier l'ouverture des canaux usiniers aujourd'hui masqué par des ateliers sur près de 10 000 m²

- La restructuration des accès au site avec création d'un rond-point sécurisé sur la D 19, la création de nouvelles voies et de places de parking à l'intérieur du site. Le pôle service aux populations complètera la stratégie de développement du site.

- La mise en forme du site puis la réhabilitation

tion des activités à venir et la mise en place d'une voirie «verte».

- Restera également la disponibilité à l'aménagement tertiaire et aux services à la population de 1330 m² sur 3 étages du bâtiment central et 830 m² sur les 3 étages du bâtiment dit du Moulin.

Le projet global de redynamisation du site des Forges correspond à un investissement total de 24 821 000 €.

L'Etat vient de labelliser ce projet des Forges PER (Pôle d'Excellence Rurale). Il consacre ainsi



Fabrique des électrodes dans les ateliers Selectarc

des unités industrielles en activité et la construction de nouvelles surface pour Lisi Automotive (avec la réhabilitation de 5000 m² d'ateliers et de 2175 m² de bureaux et la construction également de 5000 m² d'ateliers et de 500 m² de bureaux) et Sélectarc FSH (avec la création de 7800 m² d'ateliers et 600 m² de bureaux).

A noter que dans le cadre de la convention d'aménagement et de gestion, cette opération est financée par un emprunt. Ses remboursements seront équilibrés par les loyers perçus, loyers conformes au marché local.

- La reprise et la valorisation de l'espace naturel (refonte et mise en valeur des canaux usiniers, traitement des espaces): aménagements extérieurs, la réhabilitation de l'espace central pour la diversifica-

ce projet parmi les plus stratégiques en matière de développement de l'emploi et de l'aménagement du Territoire à l'échelon national. La Région Franche-Comté vient de retenir également le projet dans sa politique de réhabilitation des sites industriels comtois. A retenir également l'engagement du Conseil Général du Territoire de Belfort à part égale avec la CCST.

L'engagement de ces collectivités publiques avec la CCST permet de finaliser le montage financier dans le cadre du partenariat avec des entreprises du site.



Vue aérienne du site des Forges

... un projet audacieux

Visite de la Présidente de la Région Franche-Comté



Marie-Guite Dufay en visite de Sélactarc et Lisi

Le 8 octobre 2010, Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil Régional, a visité le site des Forges de Grandvillars en compagnie d'Yves Ackermann, Président du Conseil Général du Territoire de Belfort et de Monsieur Benoit Brocard, Préfet du département.

Elle a eu l'occasion de se faire présenter les deux entreprises en activité sur le site et de prendre connaissance du projet qu'elle a qualifié d'exemplaire et courageux.

Elle a également tenu à souligner le volet développement durable qui est intégré dans le projet, tant sur l'aspect déplacement «doux» des personnes, que celui de la préservation de la bio-diversité de la rivière et de ses rives toutes proches.

La Région Franche-Comté va intégrer le projet des Forges dans sa nouvelle politique d'aide à la réhabilitation des sites industriels comtois.



30 chefs d'entreprises du Sud Territoire et élus ont également visité le site le 11 avril dernier

Les chefs d'entreprise du Sud visitent le site des Forges de Grandvillars

Le 15 avril 2011, à l'initiative de la Communauté de Communes, une délégation de chefs d'entreprises du Sud Territoire, accompagnée d'élus de la CCST a également visité le site des Forges.

Ils ont eu l'occasion de visiter l'usine Sélactarc et de visualiser l'ensemble du projet comprenant les deux pôles industriels de Sélactarc et de Lisi Automotive.

Synthèse de la situation de l'emploi dans le Sud Territoire Tiré du rapport 2010-2011 de l'observatoire de l'emploi Sud Territoire de la CCST.

L'observatoire de l'emploi sur le Sud Territoire décompte 668 activités économiques. 4 769 emplois ont été recensés sur le périmètre de la CCST en 2010 pour 20 296 habitants. Soit une baisse de 2 % par rapport à 2009.

L'INDUSTRIE PILIER ÉCONOMIQUE

Le Sud Territoire est marqué par une forte présence de l'activité industrielle qui reste une part importante des emplois proposés. Cette activité compte 1999 emplois devant l'artisanat - commerces avec 986 emplois, et les services (agents publics et aide à la personne) qui représentent 1 329 emplois.

L'industrie représente ainsi près de 44% de tous

les secteurs d'activité développés.

On observe également 986 emplois dans les PMI / PME et l'artisanat. 732 fonctionnaires travaillent dans le Sud Territoire ainsi que 131 employés du secteur tertiaire.

LA CRISE INDUSTRIELLE

La crise continue de frapper durement le Sud Territoire et le secteur industriel a baissé ses emplois de 6,4 % en 2010 contre une baisse déjà enregistrée de 7,5 % en 2009.

Par divers autres développements d'activités, la baisse générale de l'emploi dans le Sud Territoire est contenue à 2%

BAISSE ÉGALEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOIS

Ce sont 1640 demandeurs d'emplois qui sont inscrits au Pôle Emploi en septembre 2010 pour 1720 enregistrés au 31 décembre 2009, soit une baisse des demandeurs de 4.65 % sur cette période.



La Communauté de Commune du Sud Territoire se renforce dans ses compétences de base



La CCST a décidé de se renforcer dans ses compétences dites de base. Les compétences qui sont aujourd'hui à la base de l'existence des Communautés de Communes sont très souvent, l'eau, l'assainissement et les ordures ménagères.

Depuis 2004, la CCST avait pris la compétence «Eau» avec l'absorption de toutes les structures communales et intercommunales qui assuraient auparavant cette compétence.

On a ainsi vu disparaître le SIDES, dont la compétence et le personnel avait été à l'époque intégré à la CCST.

En 2005, la CCST avait pris la compétence «Collecte des Ordures ménagères».

La CCST remplaça donc ces 18 communes au sein du SIVOM (syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères) aux côtés de la CCBB (Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse) pour 9 de ses communes ainsi que les deux communes isolées de Joncherey et Thiancourt.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le SIVOM a également été dissout et son personnel a été intégré à la CCST, au sein du SOM (Service des Ordures Ménagères).

Toujours dans la même logique, au 1^{er} janvier 2009, la CCST a pris la compétence «assainissement non collectif» et a créé le SPANC du Sud Territoire. Le SPANC est le Service Public d'Assainissement Non Collectif, qui effectue les diagnostics - conseils de l'assainissement

autonome pour le compte des maires des communes concernées. Depuis cette date, son agent sillonne les communes concernées par l'assainissement non collectif.

Dernier né, le 1^{er} janvier 2011, la CCST a pris la compétence «Assainissement collectif» et s'est substitué aux communes dans le cadre de tous les réseaux d'assainissements communaux et intercommunaux. En toute logique, Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort a également prononcé la dissolution du SIAVA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Allaine). Le SIAVA, qui regroupait 5 communes, s'occupait entre autres du traitement des eaux usées de Delle, Lebetain, Thiancourt, Joncherey et Grandvillars dans sa station d'épuration internationale de Grandvillars.

Tous ces services publics sont aujourd'hui assurés par les équipes de la CCST qui ont été regroupées au sein des trois services : «Eau», «Assainissement» et «Ordures Ménagères».

Cette réorganisation aura pour conséquence bénéfique de mutualiser leurs différentes fonctions (comptabilité, secrétariat, accueil, études, travaux...) et de permettre une gestion plus rigoureuse des dépenses publiques.

Le pôle services publics de la CCST est basé aujourd'hui rue de l'Arc à Grandvillars.

Le 1^{er} janvier 2011 a également été créée une Police Intercommunale en substitution des polices communales qui étaient en activité sur Delle, Beaucourt et Grandvillars.

Elle assure ses missions à toutes les communes de la CCST qui auront souhaité adhérer au service qui leur est proposé.

Son organisation est en cours de finalisation et nous reviendrons sur ce nouveau service dans un prochain bulletin.

UNE NOUVELLE CHARGÉE DE MISSION POUR LE CONTRAT DE RIVIÈRE ALLAINE

Depuis sa signature le 18 juin 2010, le Contrat Rivière est dans un nouveau rythme. Une nouvelle chargée de mission est venue remplacer Myriam Riche qui a pris la direction du service assainissement de la CCST.



C'est ainsi que Laurence Le Roy a pris en charge cette nouvelle mission et qu'elle aura pour charge de mettre en œuvre avec tous les partenaires, les nombreuses actions de ce Contrat Rivière Franco-Suisse.

Elle apporte avec elle son expérience dans ce type de mission qu'elle a déjà en partie développé dans sa Bretagne natale.

«PROTÉGEONS LA RIVIÈRE EN PROTÉGEANT NOS JARDINS DES POLLUTIONS CHIMIQUES»

Désherber sans polluer, c'est possible !

LE PAILLAGE : protège le sol des repousses des mauvaises herbes, limite les arrosages, et favorise les insectes utiles au jardin.

Le paillage se choisit en fonction des plantes que l'on va protéger :

- un compost peu décomposé pourra servir de paillage à des plantes gourmandes comme les choux
- tomates et courges apprécient les tontes de gazon fanée.

- les plantes fragiles (laitues, fleurs annuelles) préféreront de la paille broyée ou tonte de pelouse sèche, des paillettes de lin ou de chanvre
- les plantes de terre de bruyère aimeront les écorces de pin et les arbustes de copeaux de bois blanc

LES PLANTES COUVRE-SOLS : elles occupent facilement le terrain au détriment des mauvaises herbes. Il faut les choisir avec une forte capacité d'étalement, en fonction de leur résistance à l'ombre ou à la sécheresse.

Durant l'année 2011, des animations à destination des jardiniers amateurs seront organisées afin de sensibiliser chacun aux pratiques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires.





Les élus et le personnel de la CCST lors des vœux du Président.

Les Hommes et les Femmes de l'Eau

L'ÉQUIPE DU SERVICE ASSAINISSEMENT DE LA CCST



Depuis le 1^{er} janvier 2011, la CCST dispose d'une équipe qui prend en charge tous les champs de compétence de l'assainissement dans le Sud Territoire. Tant l'équipe du SPANC que l'équipe de l'assainissement collectif.

Le service de l'assainissement est aujourd'hui sous la direction de Myriam Riche. Le reste de l'équipe est composé de Guillaume Bader (à droite sur la photo) qui, depuis 2009, assure à la fois le contrôle des installations autonomes et les raccordements des particuliers dans les réseaux collectifs et Christophe Rothenbühler, le dernier arrivant qui, lui, se charge plus particulièrement des réseaux d'assainissement collectif dans les communes.

Il est également prévu de recruter dans le cadre d'une convention avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, un ingénieur expert eau des activités industrielles afin d'accompagner les entreprises du Sud Territoire dans leurs procédures de mise aux normes réglementaires.

LA NOUVELLE ÉQUIPE DU SERVICE DES EAUX DE LA CCST

Le 28 février 2010, les contrats de gérance entre la CCST et les sociétés Veolia et Saur sont arrivés à leur échéance. Par décision du Conseil Communautaire, le choix a été fait de poursuivre le service au sein d'une gestion directe sans gérant ni fermier.

Au 1^{er} mars 2010, c'est donc l'équipe du service des eaux renforcée par l'arrivée de trois techniciens recrutés auprès de l'ancien gérant qui s'est mise à pied-d'œuvre pour assurer la gestion, la production et la distribution de l'eau aux 18 communes de la CCST ainsi qu'à la commune de Thiancourt, non membre mais cliente.

L'équipe assure tous les services relevant de l'eau potable, branchements, relèves, entretien, suivi-qualité protection des captages.

Le service des eaux est aujourd'hui sous la direction de Fabrice Husser, l'équipe administrative étant composée de Mesdames Brigitte Kocjan, Marie Claude Cottet et l'équipe technique par Messieurs Ludovic Barbezat, Aurélien Parrot, Michel Stalder, Guy Jeanney et Mathieu Berger.



INTERNET dans le Sud Territoire

La Communauté de Communes du Sud Territoire a contribué pour 250 000 € au programme du SMAU. Aujourd'hui la boucle locale dans le sud est activée dans ses grandes fibres.



Qui n'a pas réclamé (à juste titre) son droit d'accès au Haut Débit internet ?

Le choix du SMAU (Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine) a d'abord été de donner de la cohérence à l'Aire Urbaine et a permis ainsi à toutes les villes et villages de son territoire de bénéficier d'un accès haut débit raisonnable et en fonction des besoins de chacun.

Il a donc été mis en place la Boucle Locale Haut Débit. Avec la stratégie de couvrir tout le territoire de façon adaptée au contexte.

La Boucle locale (BLHD) est activée au 21 janvier 2011 quasi intégralement. Les usagers - entreprises, administrations, internautes - ont désormais la possibilité de se tourner vers les opérateurs en fonction des technologies disponibles et de souscrire les services souhaités.

Nous ne sommes pas encore à voir une fibre optique dans chaque foyer, et le Haut Débit Internet peut prendre plusieurs formes différentes.

ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS PAR LA FIBRE OPTIQUE

La fibre optique est aujourd'hui la solution la plus puissante en débit. Avant de la voir d'ici une décennie ou deux dans les foyers du sud, aujourd'hui, les gros utilisateurs (entreprises, collectivités...) peuvent envisager de s'y raccorder directement (voir ci-dessous)

A quelques segments secondaires près, les 300 kilomètres de fibre optique sont fonctionnels. Les entreprises et administrations qui souhaitent disposer d'une connexion par la fibre optique doivent contacter des opérateurs spécialisés ci-dessous (liste non exhaustive fournie par Alliance Connectic, cette dernière pouvant intervenir à titre de conseil :

contact@allianceconnectic.com
Patrick ZENTAR / tél. 01 41 32 81 58).

Comptel : Chantal MUSER / tél. 03 69 22 40 10

SFR : Fabien LACOUR / tél. 04 37 25 43 27

Alsatis : Xavier PRISKER / tél. 08 11 95 59 12

RMI Adista : Strasbourg / tél. 03 68 67 67 00

Trinaps : Florian FERY / tél. 03 39 03 40 42

Ces opérateurs, après avoir analysé les besoins du client, feront eux-mêmes le nécessaire auprès

d'AC pour s'informer de la proximité du réseau et du coût de raccordement. Les opérateurs formuleront alors une offre d'abonnement en fonction de tous ces paramètres.

ABONNEMENTS ADSL

Le solution pour la plupart des foyers urbains reste l'ADSL qui s'appuie sur le réseau téléphonique traditionnel gonflé par des aménagements particuliers.

Les centraux téléphoniques (ou NRA) sont désormais tous dégroupés avec au moins 2 opérateurs.

La présence de plusieurs opérateurs permet ainsi à l'abonné de se voir diversifier l'offre qui lui est faite.

Les entreprises et internautes éligibles à l'ADSL peuvent donc s'adresser aux fournisseurs d'accès habituels présents sur le NRA auquel ils sont raccordés (voir le site Degroupnews pour en connaître la liste).

ZONE BLANCHE ET WIFIMAX

Enfin, un certain nombre de villages, trop éloignés des équipements ADSL ne pouvaient bénéficier du haut débit dans un délai raisonnable.

Il a donc été décidé d'avoir recours à une troisième solution, complémentaire à la fibre optique et au RNA dégroupés, c'est le WifiMax.

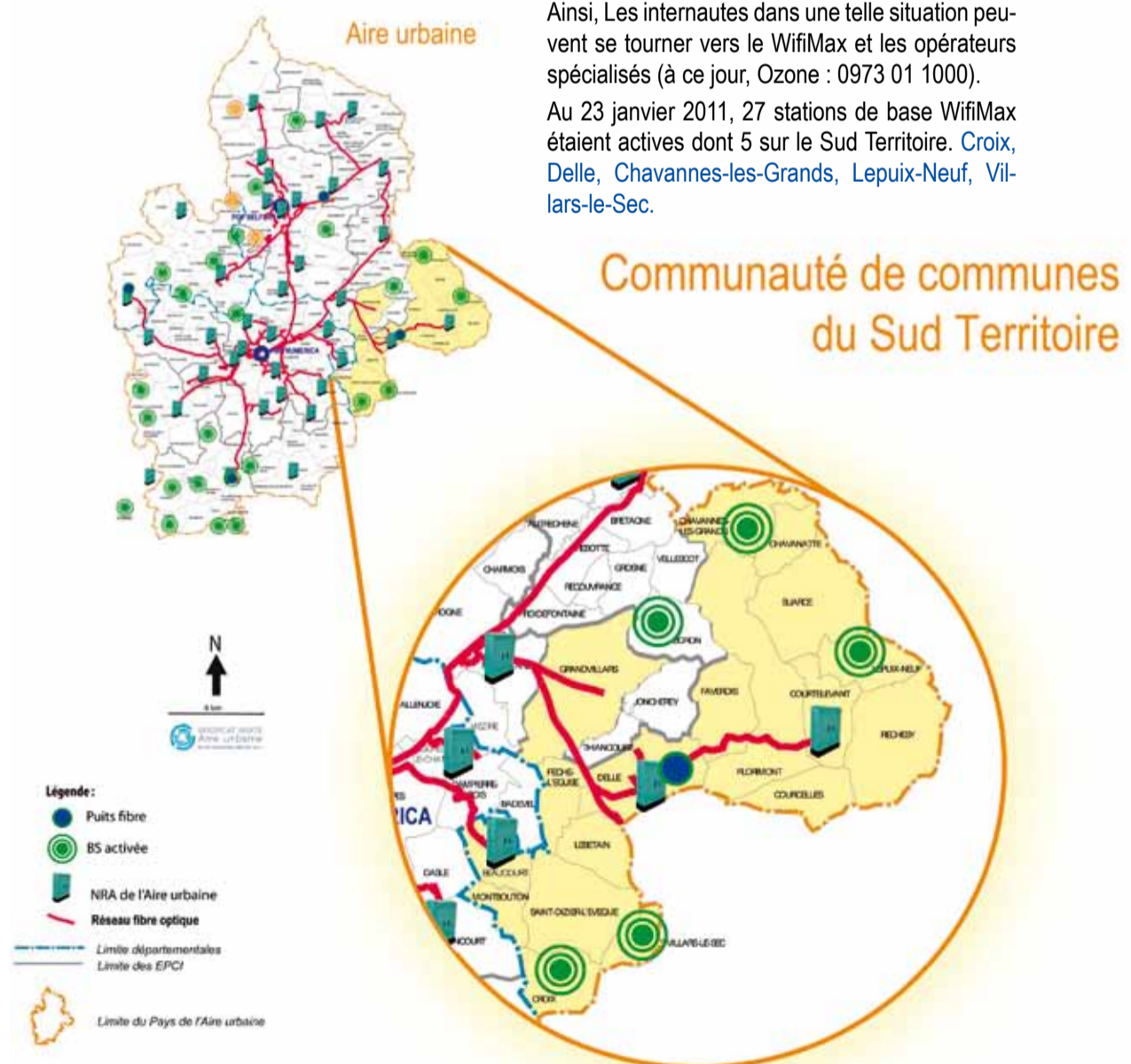


Les antennes WifiMax au sommet du château d'eau de Chavannes-les-Grands.

Ce dernier utilise les ondes hertziennes et ce sont donc des relais et antennes qui transportent les informations jusqu'à la borne du particulier. Ce type d'équipement se présente avec une portée de 5 à 10 km entre les relais émetteurs et l'abonné.

Ainsi, Les internautes dans une telle situation peuvent se tourner vers le WifiMax et les opérateurs spécialisés (à ce jour, Ozone : 0973 01 1000).

Au 23 janvier 2011, 27 stations de base WifiMax étaient actives dont 5 sur le Sud Territoire. **Croix, Delle, Chavannes-les-Grands, Lepuix-Neuf, Villars-le-Sec.**



Des maires de la CCST sous WifiMax

Nous avons interrogé trois Maires de la CCST qui voient évoluer l'offre internet dans leur commune grâce au WifiMax.



Madame le Maire de Chavanatte et son équipe testent le WifiMax chez les habitants

CHAVANATTE EN PLEIN DÉBIT

Monique Dinet, Maire de Chavanatte et Vice-Présidente de la CCST, n'a pas manqué d'imagination pour convaincre à l'internet les élus et ses concitoyens. Comment a-t-elle fait ? « Depuis ma première élection en 2001, je me suis manifestée auprès de France Télécom pour la mise en place de l'internet sur ma commune.

La réponse d'alors fut qu'il n'y avait pas d'argent sauf si c'était la commune qui finançait. Pour moi il n'en était pas question.

En 2007 les choses ont commencé à bouger avec Raymond Forni, Président de la CCST et de la Région Franche-Comté, puis en 2008, le partenariat SMAU (Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine), le CG90 et la CCST a permis une mise en place de l'internet sur l'ensemble de l'Aire Urbaine.

La mise en place fut laborieuse et les financeurs, SMAU, Région, Communauté de Communes (250 000€ apportés par la CCST pour l'ensemble de ses communes) réussirent néanmoins à faire que le projet devienne une réalité.

Pour nous la bonne solution était le WifiMax, mais fallait-il encore convaincre les habitants de la commune.

La 17 décembre 2010, j'ai organisé une réunion avec les habitants et la société Ozone. Nous avons présenté le principe du WifiMax, les coûts d'installation et d'abonnement pour chaque particulier. Mais beaucoup doutaient encore de la viabilité technique du WifiMax.

Aussi, dès que l'antenne principale a été activée (sur le château d'eau de Chavannes-les-

Grands), nous avons décidé de prendre notre bâton de pèlerin et de faire plusieurs samedis de suite une tournée chez les habitants avec une antenne au bout d'une perche et d'un ordinateur portable. Nous recherchions dans chaque maison la meilleure place d'implantation de l'antenne et répondions à diverses observations. L'effet a été très efficace.

Sur les 55 foyers de la commune, près de 30 se sont abonnés ou sont en instruction.

On relève maintenant des débits de bonne qualité pour l'offre actuelle, 5 à 6 mégas descendant en arrivée et 2 à 4 mégas montant en retour. Mais les choses ne sont pas terminées pour autant, je souhaite rester vigilante sur le service assuré par le prestataire du SMAU ainsi que sur la pérennité de sa prestation. Je l'ai à l'œil». Sous le regard vigilant de Monique Dinet, le prestataire a grand intérêt à suivre sa mission le plus sérieusement du monde !

A CROIX, PRÈS DE 70 % DES HABITANTS SONT BRANCHÉS INTERNET

Madame Sylvie Manzoni, Maire de Croix, est satisfaite de la solution apportée par le SMAU.

Il faut dire qu'il y avait énormément d'impatience chez certains habitants de la commune afin d'avoir leur raccordement internet. Quoi de plus normal au demeurant, mais avec parfois une posture vindicative réclamant certaines solutions qui n'auraient pas été forcément opérationnelles dans les mêmes délais et surtout coûteuses pour les communes. Il y eut donc comité, réunions et débats avec en périphérie quelques prises d'humeurs au point de demander aux pro-

testataires de quitter la salle du Conseil Municipal. Mais Madame le Maire a tenu bon et a souhaité poursuivre le chemin initialement prévu, ce ne sera pas le système filaire NRA ZO (centrale téléphonique de Zone Ombre) avec un surcoût pour la commune, mais bien le WifiMax prévu par le SMAU avec un financement complémentaire de 250 000 euros de la CCST pour toutes ses communes mais pas de dépense complémentaire pour la commune.

Le résultat aujourd'hui la satisfait : « L'antenne générale WifiMax est posée sur le réservoir d'eau de la commune, un bon signal arrive dans chaque foyer avec un débit de près de 6 mégas, (parfois plus que dans certaines villes desservies en ADSL), les premiers kits de connexion sont arrivés lors des vacances de février.

Le coût du kit individuel pour chaque foyer est de 45 € + 12 € de port (sauf commande groupée) et l'abonnement est de 29,90 € par mois.

Ici aussi, accompagnée de mes adjoints, et de quelques habitants (dont les plus suspicieux) nous avons fait le tour des foyers qui doutaient d'une bonne irrigation des ondes. Une fois la démonstration probante, les commandes ont été effectuées dont une commande groupée que j'ai tenu à distribuer moi-même aux nouveaux abonnés. Je suis donc satisfaite, mais prudente également. J'attends de voir si l'apparition du feuillage des arbres n'atténue pas trop le signal reçu par les antennes individuelles et, par contre, je regrette également que le week end, je ne puisse pas joindre directement le prestataire qui assure la distribution des ondes WifiMax. A ce jour, le week-end, en cas de problème, on ne tombe que sur un répondeur ou une attente musicale». Il y a là des efforts à faire.

VILLARS-LE-SEC, L'A VOULU ET L'A EU... « C'EST DU TONNERRE ! »

Jean Louis Fridez, Maire de Villars-le-Sec, résume son enthousiasme en disant : « le WifiMax, pour l'instant c'est du tonnerre ! Ici aussi, il y a eu une forte demande des habitants, et nous avons donc accompagné la procédure mise en place par le SMAU. Mais là, un problème d'antenne générale se posait... pas de point haut utilisable, le réservoir de Croix étant trop loin. La commune a là résolument choisi d'aller de l'avant et de faire l'acquisition d'une ancienne antenne radio et de quelques mètres carrés qui l'entouraient, idéalement située sur le territoire de notre commune pour irriguer toutes les habitations et même certains villages en aval.

Ainsi ce sont aujourd'hui plus de 30 foyers sur les 60 du village qui sont maintenant branchés sur internet avec un débit de 5 à 6 mégas descendants.

Bien sûr, il y a eu au début quelques petits problèmes d'antenne sur certains branchements, mais tout semble aujourd'hui résolu.

Je ferai néanmoins attention à l'impact du débit lors de l'apparition des nouvelles feuilles du printemps».

Le contrat de Rivière Allaine

Le 18 juin 2010, à la Halle des 5 Fontaines de Delle, de nombreux partenaires du Territoire ont signé le «contrat de rivière Allaine». Voici tout un dossier sur ce sujet pour marquer une grande étape, celle de la signature du contrat rivière. Après la réflexion, l'analyse et les études... L'action commence.

L'Allaine est une rivière qui serpente dans la vallée du même nom. Elle y est coupée en deux par la frontière entre la France et la Suisse.

La gestion des bassins versants transnationaux soulève souvent des soucis particuliers liés aux études de ces bassins et à la gestion générale que chaque pays applique à «sa» rivière.

Chaque État disposant de ses propres politiques de gestion, il est capital de pouvoir mettre en place un partenariat international qui garde une cohérence d'analyse et d'action entre les deux pays.

L'Allaine a permis depuis plusieurs siècles le développement de l'industrialisation dans le Sud Territoire et l'expansion de l'activité humaine.

En lien avec ces activités, l'Allaine s'est modifiée et a évolué, en tentant de trouver un équilibre. Malheureusement, des dérives ont compromis cette recherche d'équilibre : rejets d'eaux usées, pollutions industrielles ou agricoles, modifications morphologiques en profondeur dans la traversée des villes, remblaiements de zones humides...

Le Contrat de rivière Allaine, c'est la stratégie ambitieuse qui permettra la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques et permettra d'enrayer leur dégradation.

C'est pour répondre à ces préoccupations, qu'il est apparu naturel à la Région Franche-Comté, à l'Agence de l'Eau, à la Communauté de Communes du Sud Territoire, au département du Territoire de Belfort et à la République et Canton du Jura de mettre en œuvre une démarche commune.

C'est ainsi qu'est né le contrat de rivière Allaine.

Pour définir le contenu du contrat, il a été nécessaire de lancer un certain nombre d'études, de débattre avec les collectivités concernées, de sensibiliser tous les acteurs du Territoire (élus, associations, professionnels, habitants) aux enjeux liés à la qualité de l'eau et des rivières et de faire participer aux discussions tous les partenaires potentiels.

La volonté politique très forte est confirmée par l'envergure des travaux définis dans un programme d'actions nombreuses et ciblées.

Le contrat de Rivière Transfrontalier Allaine est composé de **90 fiches** pour un montant total de **32 950 370 euros HT**.

Toutes les thématiques liées directement ou indirectement à l'eau sont abordées : systèmes d'assainissement, gestion des cours d'eau, gestion des pollutions d'origine industrielle, agricole et urbaine, gestion de la ressource en eau...

C'est la Communauté de Communes du Sud Territoire et la République et Canton du Jura qui sont les coordinateurs de ce contrat de rivière.

Il est à saluer l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration du contrat de Rivière Transfrontalier (membres du Comité de rivière et des groupes de travail, maîtres d'ouvrages, partenaires institutionnels et financiers).

LES 5 OBJECTIFS DU CONTRAT DE RIVIÈRE

- **Restaurer la qualité des eaux superficielles et souterraines, réduction des éléments toxiques.** Par la gestion des rejets domestiques, industrielles et agricoles et la réduction de la présence de métaux, de phytosanitaires...

- **Préserver et améliorer la ressource en eau potable.** Par protection et surveillance des eaux superficielles et souterraines et la gestion qualitative et quantitative.

- **Restaurer le bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques, Préserver et mettre en valeur des milieux.** Par le rétablissement d'un équilibre dans le fonctionnement morphologique des rivières, la gestion de l'espace des cours d'eau, le rétablissement de la libre circulation piscicole ainsi que la préservation et reconnection des zones humides.

- **Améliorer la culture du risque naturel d'inondation.** Par une meilleure connaissance et réduction du risque inondation

- **Améliorer les connaissances et communiquer.** Par le développement des connaissances et suivi du milieu ainsi que d'une dynamique de territoire.

LES ACTIONS PHARES

LUTTE CIBLÉE CONTRE LES POLLUTIONS

Pollutions domestiques

- . Création et réhabilitation de stations d'assainissement,
- . Amélioration de la collecte des eaux usées,
- . Diagnostic et mise en conformité de l'assainissement non collectif et zonages d'assainissement.

Pollutions toxiques

- . Gestion des rejets des entreprises dans les réseaux d'assainissement,
- . Assainissement de la décharge industrielle de Bonfol.
- . Investigations et gestion des sites contaminés,
- . Collecte des déchets toxiques des particuliers et des entreprises.
- . Prévention et gestion des pollutions accidentelles et chroniques.
- . Soutien des entreprises dans leur démarche d'amélioration environnementale.

Pollutions par les pesticides

- . Réduction de l'utilisation des phytosanitaires par les collectivités et les particuliers et la mise en place de bandes enherbées

Gestion des milieux aquatiques

- . Restauration morphologique de cinq tronçons prioritaires.
- . Réalisation de plan de restauration et d'entretien de la végétation des berges.
- . Rétablissement de la circulation piscicole au niveau de 6 seuils prioritaires.
- . Diagnostic des zones humides et des étangs, et élaboration d'un programme d'actions.

Protection de la ressource en eau

- . Délimitation des aires d'alimentation de captages et mise en œuvre du programme d'actions.
- . Mise en place de zones de protection des eaux souterraines.
- . Gestion quantitative de l'eau potable.
- . Réseau de surveillance de la qualité des nappes utilisées pour l'adduction en eau potable.

Gestion des inondations

- . Sensibilisation de la population au risque d'inondations.
- . Amélioration des connaissances,
- . Aménagements pour la protection contre les crues.

Suivi et accompagnement des actions



Enfants des écoles et pêcheurs s'unissent pour nettoyer l'Allaine

- . Communication en direction de la population locale.
- . Mise en valeur du patrimoine lié à l'eau.
- . Suivi de la qualité des eaux sur 14 stations.
- . Suivi de la qualité des eaux en continu à la frontière.



L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX ET L'ANIMATION

Le contrat de rivière a eu ses artisans tant du côté français que du côté suisse.

Le montage du projet depuis 2004 a été mené et animé par Myriam Riche, chargée de mission contrat de rivière à la CCST avec la coordination d'Alain Fousseret, responsable du service des eaux de la CCST et également élu régional de Franche-Comté. Christian Rayot, et Hubert Ecoffey ont été les deux élus du Sud Territoire qui ont tout particulièrement suivi l'élaboration du dossier en étant l'un après l'autre «Président du comité de Rivière» français.

Jean Azens, responsable du service des rivières et de l'eau au CG90, suit également le dossier pour les volets concernant le département du Territoire de Belfort.

Côté helvétique, Denis Moritz et Jacques Gerber de l'Office des Eaux du Canton du Jura, auront épaulé leur ministre en charge du dossier Laurent Schaffter.

Un nouveau ministre a désormais la charge du dossier côté RCJ, il s'agit de Philippe Receveur. Depuis le début de l'année 2011, c'est désormais Laurence Le Roy, qui succède à Myriam Riche pour mener l'animation du contrat rivière.

Précisons que c'est par un soutien financier de la Région de Franche-Comté et de l'Agence de l'Eau (Rhône Méditerranée Corse) à hauteur de 80 % que ce poste a pu être mis en place depuis le début du projet.



Le Sénateur Jean-Pierre Chevènement

Signature du contrat

Un engagement des acteurs locaux le 18 juin 2010



Le 18 juin, élus et autorités françaises signent le contrat de rivière

A l'origine, le contrat de rivière est une procédure française à laquelle le Canton du Jura s'est associé suite à l'état des lieux du bassin réalisé en 2003-2004, par la Région Franche-Comté, côté français, et par la Fédération Cantonale des Pêcheurs Jurassiens, côté suisse.

Animée par la CCST et la République et Canton du Jura, la phase d'élaboration s'est achevée par la validation en décembre 2009 du dossier définitif par le Comité d'agrément du Comité de bassin Rhône-Méditerranée.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse a soutenu depuis ses débuts le projet de contrat de rivière Allaine. Le contrat, élaboré en lien avec le nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux et la Directive Cadre sur l'Eau européenne, est en cohérence avec les orientations fondamentales du bassin Rhône-Méditerranée.

Représentant un budget de près de 33 millions d'euros, les 90 actions sont portées par de nombreux maîtres d'ouvrages : Conseil Général, Canton, Communes, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Fédération de pêche...

Tout un programme auquel l'Agence de l'eau, la Région Franche-Comté et le Canton du Jura

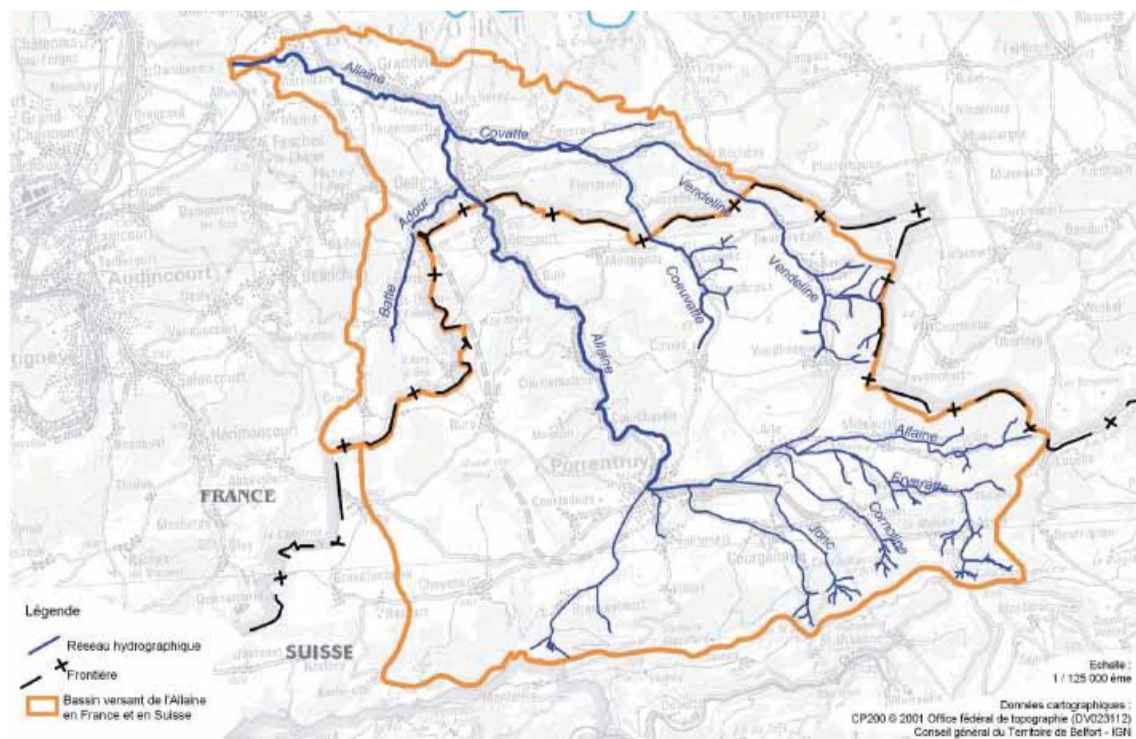
apportent leur soutien financier.

C'est donc le 18 juin 2010, Halle des 5 Fontaines à Delle, que tous les acteurs français ont officiellement engagé leur partenariat pour la mise en place de ces actions pour l'Allaine.

Le Canton du Jura a apposé également son paraphe quelques semaines plus tard.

Aux côtés de la Communauté de Communes du Sud Territoire, de la Région Franche-Comté, de l'Agence de l'Eau RMC et de la République et Canton du Jura, c'est donc plus d'une vingtaine de maîtres d'ouvrages locaux qui ont signé le contrat rivière Allaine : Conseil Général du Territoire de Belfort, Communauté d'Agglomération Belfortaine, Chambre de Commerces et d'Industrie du Territoire de Belfort.

Chambre d'Agriculture du Territoire de Belfort, Communes françaises de Delle, Grandvillars, Joncherey, Faverois, Réchesy, Courtelevant, Florimont, Lebetain, Thiancourt, Fédération du Territoire de Belfort pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Allaine (SIAVA), SIVOM - Ordures ménagères Sud Territoire, ces deux derniers étant depuis le 1^{er} janvier 2011 deux nouveaux services de la CCST qui en a repris la compétence.



LE CONTRAT DE RIVIERE ALLAINE

LE BASSIN DE L'ALLAINE FRANCO-SUISSE C'EST :

Superficie : 310 km²

Amont - 3/4 du bassin dans le Canton du Jura

Aval - 1/4 du bassin dans le Territoire de Belfort

37 000 habitants : 14 communes françaises - 26 communes suisses

Des activités variées :

- Industrie : travail des métaux, fabrication de machine et équipement, horlogerie
- Agriculture : élevages et cultures
- Urbanisation : Porrentruy et environs, l'axe Delle-Grandvillars-Morvillars.

VIVRE le SUD

Vivre dans le Sud Territoire c'est aussi profiter de son offre culturelle
Nous vous proposons un tour d'horizon des principales manifestations culturelles
qui se dérouleront dans les prochains mois sur le Sud Territoire.

BEAUCOURT



BARCELLA et Nicolas FRAISSINET



L'ATELIER CHANSON

MAI 2011

- **VENDREDI 6 À 20H** : BARCELLA et Nicolas FRAISSINET (coplateau chanson, lauréats du tremplin Jacques Brel de Vesoul)
- **VENDREDI 13 À 20H30** : TIERRA DEL SUR (musique du monde)
- **VENDREDI 20 À 20H30** : L'Atelier Chanson sur scène

Ces trois spectacles organisés par la MPT ont lieu au Foyer Georges Brassens de Beaucourt.

GRANDVILLARS

MAI 2011

- **DIMANCHE 8 toute la journée** : marché aux puces organisé par le Handball-Club de Grandvillars, rue Pierre de Coubertin.
- **VENDREDI 20 À 20H30** : au gymnase de Grandvillars les BOULINGRINS fêtent leurs 20 ans avec la pièce «Attention, Papparazzi...te !» de Marie Laroche-Fermis. En première partie, présentation du spectacle de l'école de théâtre de l'ACCLP.
- **SAMEDI 21 À 20H30** : de 14h à 17h. 50^e Anniversaire de l'ACCLP, forum des sections au gymnase.
- **DIMANCHE 22 À 14H** : Les BOULINGRINS au gymnase de Grandvillars.

DELLE

AVRIL 2011

- **MERCREDI 20 À 21H** au Caveau des Remparts : ERIC SOUM GROUP (Jazz).

MAI 2011

- **SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8** à la Halle des 5 Fontaines : Salon des Hobbies (entrée gratuite).
- **LUNDI 13 À 20H15** à la Halle des 5 Fontaines Théâtre avec les BOULINGRINS.
- **DU MARDI 1^{ER} AU MERCREDI 22** au Caveau des Remparts Salon Mai des Arts (entrée gratuite).
- **LUNDI 20 À 21H** au Caveau des remparts TRADEMARK JAZZ BAND



ERIC SOUM GROUP



TRADEMARK JAZZ BAND

FESTIVAL PORRENTUUY-DELLE JAZZ
24 ET 25 JUIN 2011 / 24 à PORRENTUUY
Place des Près-de-l'Etang - Gratuit.
25 à DELLE Parvis Halle des 5 Fontaines



Un important rassemblement de patoisants

à Delle le 29 mai 2011

L'Union des Patoisants en Langue Romane oeuvre depuis des décennies pour la conservation, la promotion et la diffusion du patois de notre région, élément essentiel du patrimoine culturel. Ainsi elle organise chaque année au printemps une fête du patois roman pour mettre à l'honneur la langue du terroir et donner une occasion de rencontre à toutes les personnes qui s'y intéressent. Ces dernières années, cette manifestation a déjà eu lieu dans notre Sud Territoire : à Lepuix-Neuf et à Florimont. En 2011 elle se déroulera **le dimanche 29 mai à Delle**, où elle prendra une dimension particulièrement importante.

Cette journée réunira en effet, dans le cadre d'un colloque, de nombreuses sociétés de patoisants, venus de Lorraine,



des vallées alsaciennes de patois roman, du Jura suisse et de Franche-Comté. La ville de Delle est le point de rencontre naturel de ces différentes régions. A cette occasion, les participants pourront, confronter, comparer, mettre en valeur et faire connaître leurs patois respectifs. Le thème fédérateur sera celui des proverbes, domaine infini, où la sagesse populaire s'exprime pleinement dans le langage imagé et savoureux de nos anciens.

Le caractère festif de ce rassemblement sera souligné par les costumes traditionnels des différents groupes. Cet événement sera marqué aussi par une messe en patois en l'église Saint-Léger, suivie

d'un apéritif concert et d'un repas (sur inscription : tél. 03 84 21 58 23) avec diverses animations à la Halle des Cinq Fontaines.

A cette occasion, un recueil de soixante douze textes patois inédits, illustrés et accompagnés de leur traduction, sera à disposition des amateurs. Sous le titre «Le Patois de Belfort-Montbéliard et du Canton du Jura», son auteur : une Deloise de vieille date, fait partager ses souvenirs, ses réflexions, son humour et sa sagesse avec le sel et les nuances caractéristiques du patois de chez nous, qu'elle a pratiqué dès sa plus tendre enfance. Pour tout renseignement téléphoner au 03 84 36 26 40.